



Commune mixte de Valbirse

Bévilard, le 19 février 2019

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à la prochaine séance du Conseil général qui se déroulera le

**lundi 11 mars 2019 à 19h00,
à la salle communale de Malleray.**

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption des procès-verbaux :
 - 1) du 26 novembre 2018
 - 2) du 28 janvier 2019
- 3) Déclaration de principe des groupes (art. 37)
- 4) Désignation du bureau fiduciaire chargé de la vérification des comptes de la commune de Valbirse pour la législature 2019 – 2022
- 5)
 - 1) Approuver le cahier des charges de la nouvelle commission « Bien vivre à Valbirse »
 - 2) Nommer les 9 membres de la commission « Bien vivre à Valbirse »
- 6) Information sur les priorités du programme de législature 2019 – 2022 (selon l'art. 60, al 2, lettre a du Règlement d'organisation de Valbirse)
- 7) Rapport de la Commission de gestion et de surveillance
- 8) Rapport de la Commission scolaire
- 9) Informations du Conseil communal
- 10) Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
- 11) Questions orales

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL